

N°5 - Les Étangs de Bourgbarré



BOURGBARRÉ



Point de départ



Sanitaires



Aire de jeux



Ponton de pêche



Parking



Banc ou table de pique-nique



© FFRandonnée Ille-et-Vilaine

DESSCRIPTIF

À deux pas de l'axe Rennes-Angers, la commune de Bourgbarré accueille ses visiteurs par une vue plongeante sur le site des étangs.

Site de pêche bien connu des amateurs, les étangs sont également le lieu idéal pour s'offrir une balade bucolique et espérer croiser les hérons habitués des lieux. Le ponton de pêche le plus au nord est accessible PMR. Le site dispose de toilettes PMR, de jeux pour enfants et de tables de pique-nique.

ACCÈS

En transport en commun :

- Bus : **arrêt La Motte (accès PMR) – ligne STAR n°74** 📍 (9 minutes de marche pour rejoindre la randonnée ; dénivelé important qui nécessite d'être accompagné en fauteuil)

En véhicule individuel :

- **Parking** 📍 rue de l'Isle, face au numéro 5 (maison aux volets rouges) – Deux places PMR en bordure de route et proximité immédiate du circuit.
- **Parking général** 📍 rue de l'Isle à droite après le Pont – en direction du centre bourg.



© FFRandonnée Ille-et-Vilaine

POINTS D'INFORMATIONS

Office de Tourisme de Rennes 📍

Pout obtenir l'autorisation de pêcher 📍

ÉTAPES À SUIVRE

- Rejoindre l'étang en traversant (avec prudence) la rue de l'Yse et prendre à gauche sur le trottoir prévu pour les piétons (pour le grand public). **Pour les PMR** – proximité immédiate de l'étang, devant le parking.
- S'engager pour le tour de l'étang en laissant l'étang sur la gauche.
- Suivre l'étang par le chemin le plus proche
- Ne pas emprunter le petit pont bombé sur la gauche, puis le chemin herbeux qui mène sur la gauche.
- Poursuivre le cheminement jusqu'à la pointe étroite marécageuse.
- Contourner cette pointe et entamer la déambulation sur le second côté (l'eau toujours à gauche).
- Rester sur le chemin en bordure d'étang pour rejoindre l'aire de jeux.
- Boucler le circuit pour rejoindre le parking (attention à nouveau à la traversée de route pour rejoindre le parking grand public).



Ille-et-Vilaine

